

Nous avons été chanceux dans certaines industries. Je prétends, toutefois, qu'il aurait été préférable de consacrer les 125 millions que la trésorerie a épargnés depuis six mois à trouver d'autres marchés pour les produits canadiens. Les gens avec lesquels je me suis entretenu voudraient que le gouvernement affecte ses fonds à l'exploitation de la nouvelle industrie. Ils voudraient que le gouvernement contribue davantage à l'exploitation de certaines industries. Les gens sont las de voir une certaine de millions dépensés dans un domaine et une certaine dans un autre à des programmes bouche-trous qui n'offrent aucun résultat durable.

• (2130)

Pour les travaux d'hiver, nous avons un programme bouche-trou. J'en suis sûr, si nous en avons discuté à fond ensemble, nous aurions pu élaborer un programme beaucoup plus productif. Nous avons dépensé 150 millions de dollars à ce chapitre, sans résultats durables. Si nous avions dépensé ces 150 millions au profit de certaines industries des régions désavantagées du Canada, nous aurions pu aider un grand nombre de personnes, et l'effet en aurait été cumulatif. Ainsi, nous aurions procuré des emplois à beaucoup d'autres travailleurs, lesquels se trouveraient directement engagés dans l'industrie subventionnée.

Aux députés qui prétendent que cette disposition est un encouragement à l'industrie, je répondrai qu'à moins de pouvoir montrer qu'elle a produit un supplément d'emploi dans le sens recherché, ils constateront que les pertes qu'a subies le contribuable au profit de compagnies qui, selon moi, n'avaient aucunement besoin de dégrèvements fiscaux, dépasseront de beaucoup le bénéfice légitime qu'auront pu en retirer quelques industries et, finalement, l'ampleur de l'emploi supplémentaire dans ces deux industries et dans les services connexes.

En ce qui concerne la réduction de 3 p. 100 accordée au particulier, il me semble qu'un dégrèvement fiscal juste et raisonnable aurait pu s'effectuer de meilleure façon. Mes correspondants voudraient que l'exemption personnelle atteigne un niveau raisonnable. L'exemption de \$2,500 pour les célibataires et de \$4,500 pour le couple a été proposée. Certains de mes collègues ont proposé les sommes de \$2,000 et de \$4,000. Nous avons proposé des amendements alors que nous étudions la modification de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas-ci, toutefois, le dégrèvement au chapitre des exemptions personnelles est négligeable à la base de l'échelle. Les députés qui auront examiné la formule d'impôt de l'an dernier savent que, à leur niveau de traitement, la réduction de 3 p. 100 sera très avantageuse. Si on paie un impôt de \$5,000, la réduction de 3 p. 100 prend de l'importance. Toutefois, le travailleur moyen, qui verse probablement moins de \$300, constatera qu'une réduction de 3 p. 100 sur cette somme ne lui sera pas d'un très grand secours et ne représente réellement pas un véritable dégrèvement de la part du gouvernement. Nous donnons aux biens nantis mais non à ceux qui sont dans le besoin.

A mon sens, le gouvernement fait une concession qui ne donnera vraiment pas le résultat qu'escompte le ministre.

Le gouvernement a eu six mois pour appliquer cette mesure. Le budget présenté en octobre en assurait l'application, je pense. Elle s'applique depuis. Évidemment, si vous faites une concession de 7 p. 100 sur les impôts qu'une société doit payer, elle finit par représenter un fort montant d'argent quand il y a un nombre imposant de compagnies. Si tel est le cas, il devrait alors y avoir des résultats, je pense. On devrait pouvoir calculer le nombre des emplois ainsi créés et évaluer le succès d'une telle initiative dans le maintien des entreprises en activité.

Je songe à certaines qui ont récemment abandonné les affaires. L'une d'elles se trouve de l'autre côté de la rivière. La concession de 7 p. 100 n'a pas réussi à la maintenir en exploitation. Puis il y a la fabrique des pâtes et papier de Timiskaming. La concession ne l'a pas maintenue en existence. Elle n'a pas permis davantage à la compagnie Spruce Falls de garder ses employés à son service pendant toute l'année puisque celle-ci doit actuellement procéder à des congédiements. Je crois que chaque député connaît une société dans sa circonscription, notamment les grandes sociétés américaines, qui ne nous ont profité en rien à cause du dégrèvement d'impôt qui leur était accordé, mais qui ont subi des influences extérieures nocives dont le ministre devrait se préoccuper au lieu d'accorder une concession fiscale. Je crois que le gouvernement aurait pu répartir beaucoup mieux ce milliard de dollars de façon à créer plus d'emplois et à inciter d'autres compagnies à se lancer dans la production dans divers domaines. Au lieu de cela, nous accordons d'autres aumônes à des entreprises qui n'en ont pas besoin.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je ne prendrai que deux minutes pour indiquer que ce bill est un monument d'absurdités et que le gouvernement libéral est environ six mois en retard. Ce bill contient et réalise les mesures budgétaires annoncées en octobre dernier par l'ex-ministre des Finances qui occupe maintenant un poste plus serein. Lorsque le gouvernement libéral a été pris de panique devant la situation du chômage, il savait qu'il était dans une situation désespérée et qu'il devait intervenir. Il a annoncé son intention d'introduire des dégrèvements, surtout un dégrèvement de 7 p. 100 pour les sociétés et de 3 p. 100 pour les particuliers. Il avait même introduit certaines injustices.

Je veux signaler à la Chambre que lorsque cette mesure a été annoncée en octobre dernier, les bénéfices des sociétés tendaient alors à se stabiliser et en certains cas à diminuer. Ce n'est plus le cas. A l'heure actuelle, les bénéfices des sociétés accusent une augmentation abrupte. Selon les prévisions, une telle augmentation se produira en 1972. Les sociétés auront l'avantage des dégrèvements une année où les bénéfices augmentent de façon abrupte. Je prédis que cela aura un effet néfaste sur l'économie avant la fin de l'année. Les sociétés auront même l'avantage de gains en capital au cours de l'année. Ces sociétés verront leurs avantages fiscaux augmenter. Je crois que, comme le démontre ce bill, le gouvernement est en retard et la population canadienne le sait.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.